MINISTRY OF NORTHERN DEVELOPMENT AND MINES

2005-2006
Accessibility Plan

Ontario

ISSN 1708-3842

106-00987/

Table of Contents

Introduction	1
Message from Minister of Northern Development and Mines	2
Report on Achievements of 2004-2005 Planning Commitments	3
Commitments and Strategies for 2005-2006	8
For More Information	11

Introduction

The recent passage of the landmark Accessibility for Ontarians with Disabilities Act, 2005 marks a new era of accessibility in Ontario. This legislation will make Ontario one of the world leaders in improving accessibility for people with disabilities.

While the government is moving forward to implement the new legislation, there will be a transition period during which government and parts of the broader public sector will continue to have planning and other obligations under the Ontarians with Disabilities Act, 2001 (ODA). These obligations will remain in effect until they are repealed and replaced by standards under the new act.

Under the ODA, Ontario government ministries, municipalities, hospitals, school boards, colleges, universities and public transportation organizations are required to develop annual accessibility plans to make policies, practices, programs, services and buildings more accessible to people with disabilities. These plans must be made available to the public. Accessibility planning efforts to date have developed a strong foundation for the development of accessibility standards that will ensure real and effective change.

This document is the third annual accessibility plan developed by the Ministry of Northern Development and Mines. It highlights achievements of the 2004-05 plan and outlines commitments for 2005-06 so that no new barriers are created and, over time, existing ones are removed.

This ministry intends to build on its achievements by implementing initiatives that support the government's efforts and commitment to continue to make Ontario an inclusive and accessible province, where people of all abilities have a chance to fully participate and achieve their potential.

Message from the Minister

I am pleased to present my ministry's third annual plan for improving access to the programs, services and employment opportunities of the Ministry of Northern Development and Mines.

This government continues to take a leadership role in identifying, removing and preventing barriers, and improving accessibility through a participatory, proactive and integrated approach that spans the priorities of customer service, employment, communications and information as well as all provincial facilities.

The achievements highlighted in this year's plan, as well as further improvements planned this year, demonstrate this ministry's efforts to support the government's commitment to make Ontario's communities strong, vital and accessible to people of all abilities.

In 2004-05, my ministry implemented TTY (teletypewriter) service from one central location to provide ministry-specific TTY service to our clients. As well, we've opened three new ServiceOntario counters in the North, which have been designed with special equipment and facilities to ensure our services are accessible to people of all abilities.

The government will continue to build on a foundation of past progress and accomplishments as we strive to develop accessibility standards that ensure real and effective change takes place. We are proud to say that we are steadily breaking down barriers and improving opportunities for Ontarians with disabilities.

Sincerely,

R. Bartolucci

Honourable Rick Bartolucci

Report on Achievements of 2004-2005 Planning Commitments

Commitment: Continue to have regard for accessibility in the hiring and accommodation of employees.

Status: Complete.

Action and Timeframe: All new managers and supervisors in the ministry are advised of the mandatory training via the manager's orientation checklist.

Commitment: The accessibility planning working group (APWG), which was established to plan, monitor, evaluate and report on progress in enhancing and improving accessibility to people with disabilities, will continue with its assigned tasks.

Status: Complete.

Action and Timeframe: The APWG continues to plan, monitor, evaluate and report on progress in enhancing and improving accessibility to people with disabilities, and continues with its assigned tasks. In an effort to ensure sustained efforts, two members have been replaced.

Commitment: The ministry will implement the MBS Procurement Guidelines.

Status: Complete.

Action and Timeframe: All staff were informed of the MBS Procurement Guidelines. In an effort to assist staff in this function, several accessibility articles were posted in the ministry newsletter providing procurement examples, generic wording to use when advertising for an event, and advertising the accessibility mailbox.

Commitment: The APWG will continue to consult with the Accessibility Directorate on the implementation of the Accessibility Plan and on the preparation of the 2005-06 plan, as required under Section 10 of the ODA.

Status: Complete.

Action and Timeframe: The APWG Lead continues to consult with the Directorate in an effort to keep the working group current on ODA standings.

Commitment: Ensure all future third party lease renewals include provisions to ensure sites are barrier-free.

Status: Complete.

Action and Timeframe: Lease renewals are continuously reviewed to ensure they meet ODA requirements.

Commitment: In collaboration with the other tenants in the Whitney Block user group, develop and prioritize the removal of barriers with the Ontario Realty Corporation (ORC), the building's owner.

Status: Complete.

Action and Timeframe: Some renovations have been made, such as the placement of chairs in designated waiting areas, and the creation of an ODA compliant entrance with posted signage advising the public of such. The user group continues to meet quarterly and make improvements wherever possible.

Commitment: Ensure that the ministry's Internet and intranet sites are accessible, and test all new site content to ensure usability by people with disabilities.

Status: Complete.

Action and Timeframe: The Internet is ODA compliant and the site is monitored and tested daily. Work is complete for the new intranet which is consistent with the requirements of the ODA. Subsequent testing to ensure compliance is ongoing.

Commitment: The ministry will address emergency evacuation processes and procedures for people with disabilities in locations where the ministry is identified as the 'building lead'.

Status: Complete.

Action and Timeframe: In all locations, where the ministry is identified as the building lead, the ministry has added onto procedures already in place to continue to improve emergency evacuation processes for staff and ensure a public evacuation protocol was in place. This was achieved by working with the building committee and with the local fire departments.

Commitment: Ministry staff will consider accessibility when replacing signage in buildings.

Status: Complete.

Action and Timeframe: The Ministry of Consumer and Business Services (MCBS) is working on signage for Service Ontario sites. In other areas, signs are replaced as needed, in an accessible format and at an accessible height. Work with the Ontario Realty Corporation is ongoing in regards to signage in Ontario government buildings.

Commitment: Continue to provide guidance to all ministry staff on the procedures for responding to requests for publications in alternate formats and include the instructions on ministry Internet and intranet sites.

Status: Complete.

Action and Timeframe: Details regarding alternate formats are posted on the home page of the ministry intranet. Also, articles advertising alternate formats were posted in the ministry newsletter.

Commitment: Continue process for identification of barriers (i.e. mailbox posted on Internet and intranet).

Status: Complete.

Action and Timeframe: A newsletter article was posted, reminding staff of the accessibility mailbox. We will continue to respond to enquiries regarding accessibility.

Commitment: Continue to have regard for accessibility in government-funded capital programs in accordance with timelines in pending guidelines.

Status: Complete.

Action and Timeframe: The review of capital projects will continue, as required, taking into account the new Ontario Realty Corporation (ORC) Barrier-Free Design Guidelines.

Commitment: Conduct an internal review of the Ministry of Northern Development and Mines Act and the Northern Ontario Heritage Fund Act to ensure the appropriate use of language with respect to people with disabilities, as well as to identify any programs established in law that may have an impact on people with disabilities.

Status: Complete.

Action and Timeframe: Review of the Ministry of Northern Development and Mines Act and the Northern Ontario Heritage Fund Act was completed and no barriers were identified.

Commitment: The ministry will incorporate the annual accessibility planning process in its annual planning and budget cycles as directed by corporate business planning guidelines.

Status: Complete.

Action and Timeframe: Regard for accessibility is considered in the annual operational planning process when identifying achievements, making commitments and allocating resources.

Commitment: Partner with other ministries and agencies to ensure training sessions in disability awareness and customer service are developed and made available to ministry employees.

Status: Complete.

Action and Timeframe: Made managers of customer service areas aware of MCI's training manual, "May I Help You - Welcoming Customers with Disabilities".

Commitment: Continue to ensure consideration for ODA at ministry events.

Status: Complete.

Action and Timeframe: An article regarding accessibility was posted in the ministry newsletter and included a standard paragraph identifying accessibility needs and requirements for staff use when advertising for ministry events.

Commitment: Ensure a mechanism is in place for customers to file a complaint regarding accessibility.

Status: Complete.

Action and Timeframe: The current complaint resolution process has been reviewed and tested and it has been determined that this process meets accessibility requirements.

Commitment: Conduct accessibility audit in reception/public areas as well as site reviews, to identify architectural barriers in service offices using ORC guidelines once released.

Status: Complete.

Action and Timeframe: Three audits were completed in reception/public areas.

Commitment: Provide TTY service from one central location to service the ministry's clients.

Status: Complete.

Action and Timeframe: TTY service has been implemented in our Blind River Government Information Centre. Two staff members were trained to use the TTY equipment, and are now able to provide ministry-specific TTY service to our clients. The TTY telephone number has been advertised in various telephone directories and on the ministry Internet.

Commitment: Ensure general awareness of accessibility, including corporate policies, is provided to all ministry staff through ongoing internal communications.

Status: Complete.

Action and Timeframe: Numerous newsletter articles have been posted and several memos have been sent to all staff regarding accessibility, procurement requirements, procurement tools, and ORC Barrier-Free Guidelines. The ministry's Accessibility Plan is posted on the front page of our intranet and Internet sites. Information regarding how to acquire publications in alternate formats is posted on the ministry's intranet site. Information about the accessibility mailbox is posted on the ministry's intranet site regarding identifying any accessibility barriers in the workplace. A space is kept open in every second edition the ministry's newsletter for accessibility articles. The ministry provided training and awareness through various methods such as lunch 'n learn sessions: depression (North Bay, October/04), mental health awareness (Sudbury, December/04), and ergonomics (Sudbury with videoconferencing to Timmins, Thunder Bay and Dryden, November/04); and promoting local information sessions such as "Mental Health Awareness" by the Sudbury Health Unit, (December/04).

Commitment: The Accessibility Planning Working Group (APWG) will monitor the implementation of the ministry's ODA plan and provide regular reports to senior management, and updates to ministry staff.

Status: Complete.

Action and Timeframe: The APWG lead kept senior management apprised of the ministry's ODA plan.

Commitment: Tools and checklists on disability considerations will be developed to assist staff in their work.

Status: Complete.

Action and Timeframe: The ministry forwarded a message to all staff with tools and checklists on disability considerations with regards to procurement requirements to assist staff in their work.

Commitment: Assess the level of knowledge of accessibility issues among staff.

Status: In Progress.

Action and Timeframe: A second survey will be sent out in early fall of 2005 and will use web-based technology for increased anonymity. Comparisons of results will be made between the first and second surveys to see what improvements have been made.

Commitments and Strategies for 2005-2006

Customer Service

Commitment: Ensure general awareness and compliance to the implementation of the MBS Procurement Guidelines.

Action: In an effort to ensure that accessibility continues to be considered in the procurement of accessible goods and services - both for use by employees and the general public - informal audits of procurement practices will be conducted. Reminders will be sent to staff via the public folders and the ministry newsletter regarding the documentation of purchases over $5,000, and to have regard for accessibility for all procurement.

Timeframe: Throughout the year.

Commitment: Ensure clients and staff receive accessible service.

Action: Where face to face meetings are required and the need is identified, we will establish guidelines and procedures for procuring the services of a trained interpreter/note taker for ministry clients with disabilities, with the appropriate lead time.

Timeframe: By September 30, 2006.

Commitment: Ensure that the ministry's Internet and intranet sites are accessible, and test all new site content to ensure usability by people with disabilities.

Action: Continue to monitor our Internet and intranet sites for ODA compliance, and ensure that all web staff are trained in the areas of ODA compliance for web design. Also ensure that any new sites abide to accessibility policies, and that all new software is ODA compliant.

Timeframe: Throughout the year.

Commitment: Continue to provide accessibility training opportunities and awareness to staff in order to ensure all internal/external services are provided in an accessible format. For example, ensure all internal staff meetings and external events are accessible and provide accessible formats of materials.

Action: Ensure staff are aware of the on-line training modules available on the MCI intranet site for 'Planning for Accessible Events 101' and "May I Help You – Welcoming Customers With Disabilities" through the ministry's public folders and the newsletter.

Timeframe: By June 30, 2006.

Commitment: The accessibility planning working group (APWG) will continue to consult with the Directorate on the implementation of the Accessibility Plan and on the preparation of the 2006-07 plan, as required under Section 10 of the ODA.

Action: Continue consultation with directorate to keep working group current on ODA standings.

Timeframe: Throughout the year.

Employment

Commitment: Continue to have regard for accessibility in the hiring and accommodation of employees.

Action: Continue to ensure new managers or supervisors complete the ODA for managers' on-line training.

Timeframe: Throughout the year.

Communications and Information

Commitment: Ensure that external ministry presentations are done in accessible format when required.

Action: Ensure that there are instructions and templates posted on the intranet to guide staff on how to make a presentation in an accessible format.

Timeframe: By September 30, 2006.

Commitment: Continue to provide guidance to all ministry staff on procedures for responding to requests for publications in alternate formats and include the instructions on ministry Internet and intranet sites.

Action: Post newsletter articles and send reminders to staff through Public Folders on the procedure to follow when responding to requests for publications in alternate formats.

Timeframe: Throughout the year.

Built Environment

Commitment: Ensure ministry buildings and facilities are accessible for people with disabilities.

Action: Conduct accessibility audits in buildings and facilities where there are people with disabilities to identify possible problem areas, in buildings where the ministry is identified as the building lead.

Timeframe: By September 30, 2006.

Commitment: Ministry staff will consider accessibility when replacing signage in buildings.
Action: Continue to ensure that any new or replaced signs in buildings are in an accessible format and positioned at an accessible height.
Timeframe: Throughout the year.

Commitment: In collaboration with the other tenants in the Whitney Block user group, develop and prioritize the removal of barriers with the Ontario Realty Corporation (ORC), the building's owner.
Action: Continue to meet with the Whitney Block user group and discuss methods of removing barriers.
Timeframe: Throughout the year.

Commitment: Continue to ensure all future third party lease renewals include provisions to ensure sites are barrier-free.
Action: Review all lease agreements to ensure that they meet the ODA requirements.
Timeframe: Throughout the year.

Commitment: Continue to have regard for accessibility in government-funded capital programs in accordance with Barrier-Free Guidelines.
Action: If we construct a new facility or make significant renovations to government owned or leased buildings, commit to implementing the ORC Standards for Barrier-Free Design of Ontario Government Facilities.
Timeframe: Throughout the year.

Acts and Regulations

Commitment: Conduct internal review of the Northern Services Boards Act, the Northern Ontario Grow Bonds Corporation Act, and the Ontario Northland Transportation Commission Act to ensure the appropriate use of language with respect to people with disabilities, as well as to identify any programs established in law that may have an impact on people with disabilities.
Action: Review the acts using a generic set of guidelines.
Timeframe: By September 30, 2006.

For More Information

Questions or comments about the ministry's accessibility plan are always welcome.

Please phone:

General inquiry number: (705) 564-7444

TTY number: 1-866-349-1388

1-800 number: 1-877-817-6636

E-mail: http://www.mndm.gov.on.ca/mndm/Feedback_e.asp

Ministry website address: http://www.mndm.gov.on.ca/MNDM/DEFAULT_e.asp

Visit the Ministry of Community and Social Services Accessibility Ontario web site at: http://www.mcss.gov.on.ca/accessibility/index.html. The site promotes accessibility and provides information and resources on how to make Ontario a barrier-free province.

Alternate formats of this document are available free upon request from:

Publications Ontario
880 Bay Street, Toronto, ON M7A 1N8. Tel: (416) 326-5300
Out of town customers, except Ottawa call: 1-800-668-9938
In Ottawa, call (613) 238-3630 or toll-free: 1-800-268-8758
TTY Service: 1-800-268-7095

Queen's Printer for Ontario

ISSN 1708-3842

Ce document est disponible en français.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DU NORD ET DES MINES

Plan d'accessibilité
2005-2006

Ontario

ISSN 1708-3869

Table des matières

Introduction	1
Message du ministre du Développement du Nord et des Mines	2
Rapport sur les réalisations relatives aux engagements pris en 2004-2005	3
Engagements et stratégies pour 2005-2006	11
Renseignements	16

Introduction

L'adoption récente de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* marque le début d'une nouvelle ère d'accessibilité dans la province. Cette loi fera de l'Ontario l'un des chefs de file mondiaux dans le domaine de l'amélioration de l'accessibilité pour les personnes handicapées.

Tandis que le gouvernement se prépare à appliquer la nouvelle loi, la province connaîtra une période de transition pendant laquelle le gouvernement et divers organismes du secteur parapublic devront continuer à respecter leurs obligations, notamment en matière de planification, au titre de la *Loi de 2001 sur les personnes handicapées de l'Ontario* (LPHO). Les dispositions relatives à ces obligations resteront en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient abrogées et remplacées par des normes conformes à la nouvelle loi.

En vertu de la LPHO, les ministères du gouvernement de l'Ontario, les municipalités, les hôpitaux, les conseils scolaires, les collèges et universités et les organismes de transport en commun sont tenus d'élaborer des plans d'accessibilité annuels pour rendre leurs politiques, pratiques, programmes, services et édifices plus accessibles aux personnes handicapées. Ces plans doivent être mis à la disposition du public. Les efforts de planification de l'accessibilité déjà accomplis serviront de base solide pour établir des normes d'accessibilité qui se traduiront par des changements positifs et concrets.

Le présent document est le troisième plan d'accessibilité annuel élaboré par le ministère du Développement du Nord et des Mines. Il met l'accent sur les réalisations relatives aux engagements définis dans le plan de 2004-2005, et décrit les engagements pris pour 2005-2006 afin d'éviter la création de tout nouvel obstacle et d'éliminer progressivement les obstacles actuels.

Notre ministère a l'intention de se fonder sur ses réalisations pour lancer des initiatives qui appuient les efforts déployés et l'engagement pris par le gouvernement pour continuer à faire de l'Ontario une province plus intégrée et accessible, où les personnes de toutes aptitudes peuvent participer pleinement à la vie de la société et réaliser leur potentiel.

Message du ministre

Je suis heureux de présenter le troisième plan annuel du ministère visant à accroître l'accessibilité aux programmes, aux services et aux emplois qu'offre le ministère du Développement du Nord et des Mines.

Chef de file dans le domaine de l'accessibilité, le gouvernement recense et supprime les obstacles existants, évite d'en créer de nouveaux, et améliore l'accessibilité en adoptant une approche participative, proactive et intégrée qui couvre les besoins prioritaires dans les domaines du service à la clientèle, de l'emploi, des communications et de l'information et de toutes les installations provinciales.

Les réalisations qui sont mises en avant dans notre plan ainsi que les autres améliorations prévues au cours de l'année à venir témoignent des efforts déployés par le ministère afin d'appuyer la volonté du gouvernement d'édifier en Ontario des collectivités fortes, dynamiques et accessibles aux personnes de toutes aptitudes.

En 2004-2005, le ministère a mis en place son propre système ATS (téléimprimeur) à partir d'un central pour offrir ce service à sa clientèle. Il a en outre ouvert dans le Nord trois nouveaux guichets ServiceOntario dotés d'installations et de matériel spéciaux afin de rendre les services qu'il offre accessibles aux personnes de toutes aptitudes.

Le gouvernement continue à se fonder sur ses progrès et ses réalisations et s'efforcera d'élaborer des normes d'accessibilité qui assureront des changements positifs et concrets. Nous sommes fiers de dire que nous éliminons de plus en plus d'obstacles et améliorons l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario.

Veillez recevoir mes salutations distinguées.

R. Bartolucci

L'honorable Rick Bartolucci

Rapport sur les réalisations relatives aux engagements pris en 2004-2005

Engagement : Continuer de tenir compte de l'accessibilité lors de l'embauche d'employés et de prendre les mesures d'adaptation nécessaires.

État d'avancement : Engagement réalisé

Mesure et calendrier : Tous les nouveaux chefs de service et superviseurs du ministère sont informés de la formation obligatoire par l'entremise de la liste de contrôle des activités d'orientation.

Engagement : Le Groupe de travail sur la planification de l'accessibilité (GTPA), qui a été constitué pour élaborer des plans, surveiller et évaluer les progrès réalisés en vue d'améliorer l'accessibilité des personnes handicapées et pour en rendre compte, continuera de s'acquitter des tâches qui lui ont été confiées.

État d'avancement : Engagement réalisé

Mesure et calendrier : Le GTPA continuera d'élaborer des plans, de surveiller et d'évaluer les progrès réalisés en vue d'améliorer l'accessibilité des personnes handicapées et d'en rendre compte, ainsi que de s'acquitter des tâches qui lui ont été confiées. Pour faire en sorte que ces efforts soient soutenus, deux membres ont été remplacés.

Engagement : Le ministère mettra en œuvre les lignes directrices du Secrétariat du Conseil de gestion (SCG) concernant l'approvisionnement.

État d'avancement : Engagement réalisé

Mesure et calendrier : Tous les membres du personnel ont été informés de la publication des lignes directrices du SCG concernant l'approvisionnement. Dans le but d'aider les membres du personnel à s'acquitter des tâches relatives à l'approvisionnement, nous avons publié plusieurs articles sur l'accessibilité dans le bulletin du ministère qui donnaient des exemples d'activités d'approvisionnement et des termes généraux à utiliser pour annoncer un événement et qui annonçaient la boîte aux lettres sur l'accessibilité.

Engagement : Le GTPA continuera de consulter la Direction générale de l'accessibilité au sujet de la mise en œuvre du plan d'accessibilité et de l'élaboration du plan de 2005-2006, conformément à l'article 10 de la LPHO.

État d'avancement : Engagement réalisé

Mesure et calendrier : Le responsable du GTPA continuera de consulter la Direction générale afin de permettre au GTPA de se tenir au courant des questions touchant la LPHO.

Engagement : S'assurer que tous les contrats futurs de renouvellement d'un bail passés avec une tierce partie comprennent des dispositions assurant que les locaux sont sans obstacle.

État d'avancement : Engagement réalisé

Mesure et calendrier : Nous examinons continuellement tous les renouvellements de baux pour s'assurer qu'ils respectent les exigences prévues dans la LPHO.

Engagement : En collaboration avec les autres locataires faisant partie du groupe des utilisateurs de l'édifice Whitney et la Société immobilière de l'Ontario (SIO), qui est propriétaire de ce bâtiment, définir les mesures à prendre pour éliminer les obstacles et déterminer dans quel ordre ces derniers seront éliminés.

État d'avancement : Engagement réalisé

Mesures et calendrier : Certains travaux de rénovation ont été effectués, dont la mise en place de chaises dans les aires d'attente désignées et la conception d'une entrée conforme à la LPHO et l'installation de panneaux d'affichage qui en informent le public. Le groupe des utilisateurs continue de se réunir tous les trimestres et d'apporter des améliorations lorsque cela est possible.

Engagement : S'assurer que les sites Internet et intranet du ministère sont accessibles et mettre à l'essai tous les nouveaux éléments de ces sites pour veiller à ce que les personnes handicapées puissent les utiliser.

État d'avancement : Engagement réalisé

Mesure et calendrier : Les sites Internet sont conformes à la LPHO et sont surveillés et mis à l'essai quotidiennement. Les travaux concernant le nouveau site intranet, qui tient compte des exigences de la LPHO, sont achevés. Des essais ultérieurs visant à assurer la conformité avec la Loi sont en cours de préparation.

Engagement : Le ministère s'occupera des procédures d'évacuation d'urgence des personnes handicapées dans les bâtiments où il est considéré comme responsable.

État d'avancement : Engagement réalisé

Mesure et calendrier : Le ministère a étoffé les procédures existantes dans tous les bâtiments où il est considéré comme l'entité responsable en vue de continuer d'améliorer les procédures d'évacuation d'urgence pour le personnel et de mettre en place un protocole d'évacuation du public. À cette fin, il a collaboré avec les comités des bâtiments et les services des incendies locaux.

Engagement : Le personnel du ministère tiendra compte de l'accessibilité lorsqu'il remplacera les panneaux d'affichage dans les bâtiments.

État d'avancement : Engagement réalisé

Mesure et calendrier : Le ministère des Services aux consommateurs et aux entreprises (MSCE) travaille actuellement sur la conception de panneaux d'affichage destinés aux sites ServiceOntario. Dans d'autres secteurs, les panneaux ont été remplacés, selon les besoins, par des panneaux qui sont présentés dans une forme et à une hauteur accessible. Des travaux réalisés en collaboration avec la Société immobilière de l'Ontario sont en cours concernant les panneaux d'affichage dans les bâtiments du gouvernement de l'Ontario.

Engagement : Continuer de fournir des directives aux employés du ministère concernant la marche à suivre pour répondre aux demandes de publications sur support de substitution et afficher ces renseignements sur les sites Internet et intranet du ministère.

État d'avancement : Engagement réalisé

Mesures et calendrier : Les détails concernant les supports de substitution sont affichés sur la page d'accueil du site intranet du ministère. Nous avons également publié dans le bulletin du ministère des articles annonçant ces supports.

Engagement : Continuer le processus de repérage des obstacles (p. ex., boîte aux lettres sur les sites Internet et intranet).

État d'avancement : Engagement réalisé

Mesures et calendrier : Nous avons publié un article dans le bulletin, rappelant au personnel la présence de la boîte aux lettres sur l'accessibilité. Nous continuerons de répondre aux demandes de renseignements sur l'accessibilité.

Engagement : Continuer de tenir compte de l'accessibilité dans les programmes d'immobilisations financés par le gouvernement, ainsi que des délais fixés dans les lignes directrices en voie d'adoption.

État d'avancement : Engagement réalisé

Mesure et calendrier : L'examen des projets d'immobilisations sera maintenu, au besoin, en tenant compte des nouvelles lignes directrices de la SIO sur l'aménagement sans obstacle.

Engagement : Effectuer un examen interne de la *Loi sur le ministère du Développement du Nord et des Mines* et de la *Loi sur le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario* pour s'assurer qu'elles utilisent un langage approprié concernant les personnes handicapées et pour repérer les programmes établis par la Loi qui pourraient avoir une incidence sur ces personnes.

État d'avancement : Engagement réalisé

Mesure et calendrier : L'examen de la *Loi sur le ministère du Développement du Nord et des Mines* et de la *Loi sur le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario* est terminé et n'a permis de déceler aucun obstacle.

Engagement : Le ministère intégrera le processus annuel de planification de l'accessibilité à ses cycles annuels de planification et de budgétisation, conformément aux lignes directrices ministérielles sur la planification des activités.

État d'avancement : Engagement réalisé

Mesure et calendrier : Le processus de planification opérationnelle annuelle tient compte de l'accessibilité au moment de recevoir les réalisations, de prendre des engagements et d'affecter des ressources.

Engagement : S'associer à d'autres ministères et à des organismes pour veiller à ce qu'on élabore des séances de formation sur la sensibilisation à l'accessibilité et le service à la clientèle et qu'on les dispense aux employés du ministère.

État d'avancement : Engagement réalisé

Mesure et calendrier : Les chefs du service à la clientèle ont été informés de la publication du manuel de formation du ministère des Affaires civiques et de l'Immigration (MACI) intitulé « May I Help You - Welcoming Customers with Disabilities ». CK

Engagement : Continuer de s'assurer que les événements du ministère tiennent compte des questions liées à la LPHO.

État d'avancement : Engagement réalisé

Mesure et calendrier : Un article sur l'accessibilité publié dans le bulletin du ministère comprenait un paragraphe standard décrivant les besoins et les exigences en matière d'accessibilité que le personnel doit utiliser lorsqu'il annonce des événements.

Engagement : S'assurer qu'une marche à suivre a été établie pour les clients qui souhaitent déposer une plainte au sujet de l'accessibilité.

État d'avancement : Engagement réalisé

Mesure et calendrier : Nous avons examiné et mis à l'essai le processus actuel de règlement des plaintes, ce qui nous a permis de déterminer qu'il répondait aux exigences en matière d'accessibilité.

Engagement : Évaluer l'accessibilité des zones d'accueil et des lieux publics pour repérer les obstacles architecturaux présents dans les bureaux de services, selon les lignes directrices de la SIO (lorsqu'elles auront été publiées).

État d'avancement : Engagement réalisé

Mesure et calendrier : Nous avons effectué trois vérifications de l'accessibilité des zones d'accueil et des lieux publics.

Engagement : Fournir le service ATS à partir d'un seul endroit pour les clients du ministère.

État d'avancement : Engagement réalisé

Mesures et calendrier : Le service ATS a été mis en place dans notre Centre d'information du gouvernement de Blind River. Deux membres du personnel ont reçu une formation sur l'utilisation du matériel ATS et sont maintenant en mesure de fournir à nos clients un service ATS propre au ministère. Le numéro de téléphone ATS a été annoncé dans différents répertoires téléphoniques et sur le site Internet du ministère.

Engagement : Par l'entremise des communications internes, sensibiliser tous les employés du ministère aux questions d'accessibilité, y compris aux politiques ministérielles en la matière.

État d'avancement : Engagement réalisé

Mesures et calendrier : De nombreux articles ont été publiés dans le bulletin et plusieurs notes de service ont été transmises à tous les membres du personnel au sujet de l'accessibilité, des exigences en matière d'approvisionnent, des outils d'approvisionnement et des lignes directrices de la SIO sur l'aménagement sans obstacle. Le plan d'accessibilité du ministère est affiché sur la page d'accueil de ses sites Internet et intranet. Les renseignements concernant la façon d'obtenir les publications sur les supports de substitution sont affichés sur le site intranet du ministère. Les renseignements concernant la boîte aux lettres sur l'accessibilité sont affichés dans la section du site intranet du ministère portant sur le repérage des obstacles à l'accessibilité sur le lieu de travail. Dans un numéro sur deux du bulletin du ministère, un espace est réservé aux articles traitant de l'accessibilité. Le ministère a offert des séances de formation et de sensibilisation en ayant recours à diverses méthodes telles que des déjeuners-conférences portant sur la dépression (North Bay, octobre 2004), la sensibilisation à la santé mentale (Sudbury, décembre 2004) et l'ergonomie (Sudbury avec vidéoconférence à Timmins, à Thunder Bay et à Dryden, novembre 2004) et la promotion de séances d'information locales, notamment celle sur la sensibilisation à la santé mentale présentée par le Bureau de santé de Sudbury (décembre 2004).

Engagement : Le Groupe de travail sur la planification de l'accessibilité (GTPA) surveillera la mise en œuvre du plan d'accessibilité du ministère, présentera régulièrement des rapports aux cadres supérieurs et tiendra le personnel au courant.

État d'avancement : Engagement réalisé

Mesure et calendrier : Le responsable du GTPA tiendra les cadres supérieurs au courant du plan d'accessibilité du ministère.

Engagement : Élaborer des outils et des listes de vérification concernant les questions d'accessibilité dont il faut tenir compte pour aider le personnel à s'acquitter de ses tâches.

État d'avancement : Engagement réalisé

Mesure et calendrier : Pour aider tous les membres de son personnel à s'acquitter de leurs tâches, le ministère leur a fait parvenir un message sur les outils et les listes de contrôle concernant les questions d'accessibilité dont il faut tenir compte eu égard aux exigences en matière d'approvisionnement.

Engagement : Déterminer le niveau de connaissance du personnel concernant les questions d'accessibilité.

État d'avancement : Engagement en cours de réalisation

Mesure et calendrier : Une deuxième enquête sera réalisée au début de l'automne 2005 à l'aide d'une technologie Web qui accroîtra l'anonymat. Nous comparerons les résultats des deux enquêtes afin de déterminer quelles sont les améliorations qui ont été apportées.

Engagements et stratégies pour 2005-2006

Service à la clientèle

Engagement : Sensibiliser tous les employés du ministère à la mise en œuvre des lignes directrices du SCG concernant l'approvisionnement et veiller au respect de ces dernières.

Mesure à prendre : Nous effectuerons des vérifications informelles sur les pratiques d'approvisionnement afin de veiller à ce que la question de l'accessibilité continue d'être prise en compte dans le cadre de l'approvisionnement en produits et services accessibles tant à l'intention des employés que du grand public. Par l'entreprise de documents publics et du bulletin du ministère, on rappellera au personnel de consigner les achats supérieurs à 5 000 $ et de tenir compte de l'accessibilité au moment de l'achat de tous produits et services.

Calendrier : Tout au long de l'année

Engagement : Veiller à ce que les clients et le personnel reçoivent un service qui leur est accessible.

Mesure à prendre : Nous établirons des lignes directrices et des procédures concernant l'obtention dans un délai raisonnable des services d'un interprète ou d'un preneur de notes formé pour les clients handicapés du ministère lorsque des rencontres personnelles s'avéreront nécessaires.

Calendrier : Au plus tard le 30 septembre 2006

Engagement : S'assurer que les sites Internet et intranet du ministère sont accessibles et mettre à l'essai tous les nouveaux éléments de ces sites afin que les personnes handicapées puissent les utiliser.

Mesures à prendre : Maintenir la surveillance de nos sites Internet et intranet afin de s'assurer qu'ils respectent la LPHO et veiller à ce que tous les membres du personnel responsables des sites Web aient reçu une formation dans les domaines de la conformité de la conception Web à la LPHO. Veiller également à ce que tous les nouveaux sites respectent les politiques concernant l'accessibilité et que tous les nouveaux logiciels soient conformes à la LPHO.

Calendrier : Tout au long de l'année

Engagement : Continuer d'offrir des possibilités de formation sur l'accessibilité et de sensibiliser le personnel à cet égard afin de veiller à ce que tous les services internes et externes soient fournis dans un format accessible aux personnes handicapées. Par exemple, s'assurer que toutes les réunions internes du personnel et les événements externes sont accessibles aux personnes handicapées et fournir les documents dans un format accessible aux personnes handicapées.

Mesure à prendre : Veiller à ce que les membres du personnel soient informés des modules de formation en ligne à leur disposition sur le site intranet du MACI (« Planning for Accessible Events 101 » et « May I Help You – Welcoming Customers With Disabilities ») au moyen des documents publics et du bulletin du ministère.

Calendrier : D'ici le 30 juin 2006

Engagement : Le Groupe de travail sur la planification de l'accessibilité (GTPA) continuera de consulter la Direction générale de l'accessibilité au sujet de la mise en œuvre du plan d'accessibilité et de l'élaboration du plan de 2006-2007, conformément à l'article 10 de la LPHO.

Mesure à prendre : Continuer de consulter la Direction générale afin de permettre au GTPA de se tenir au courant des questions touchant la LPHO.

Calendrier : Tout au long de l'année

Emploi

Engagement : Continuer de tenir compte de l'accessibilité lors de l'embauche d'employés et de prendre les mesures d'adaptation nécessaires.

Mesure à prendre : Continuer de s'assurer que les nouveaux chefs de service ou superviseurs suivent une formation en ligne portant sur la LPHO et destinée aux cadres.

Calendrier : Tout au long de l'année

Communications et information

Engagement : Veiller à ce que les présentations externes du ministère soient conçues dans un format accessible aux personnes handicapées, au besoin.

Mesure à prendre : Veiller à ce que soient affichés sur le site intranet des directives et des modèles visant à renseigner le personnel sur la façon de faire une présentation dans un format accessible aux personnes handicapées.

Calendrier : D'ici le 30 septembre 2006

Engagement : Continuer d'encadrer les employés du ministère relativement à la marche à suivre pour répondre aux demandes de publications sur des supports de substitution et afficher ces renseignements sur les sites Internet et intranet du ministère.

Mesure à prendre : Publier des articles dans le bulletin et rappeler au personnel, par l'entremise des documents publics, la procédure à suivre lorsqu'on répond à des demandes de publications sur des supports de substitution.

Calendrier : Tout au long de l'année

Milieu bâti

Engagement : Veiller à ce que tous les bâtiments et toutes les installations du ministère soient accessibles aux personnes handicapées.

Mesure à prendre : Vérifier l'accessibilité des bâtiments et des installations où se trouvent des personnes handicapées afin de cerner les éventuels problèmes dans les bâtiments où le ministère est considéré comme l'entité responsable.

Calendrier : D'ici le 30 septembre 2006

Engagement : Le personnel du ministère tiendra compte de l'accessibilité lorsqu'il remplacera les panneaux d'affichage dans les bâtiments.

Mesure à prendre : Continuer de veiller à ce que tous les panneaux nouveaux ou remplacés dans les bâtiments soient présentés sur un support et à une hauteur accessible.

Calendrier : Tout au long de l'année

Engagement : En collaboration avec les autres locataires faisant partie du groupe des utilisateurs de l'édifice Whitney et la Société immobilière de l'Ontario (SIO), qui est propriétaire de ce bâtiment, définir les mesures à prendre pour éliminer les obstacles et déterminer dans quel ordre ces derniers seront éliminés.

Mesure à prendre : Continuer de rencontrer les membres du groupe des utilisateurs de l'édifice Whitney afin de discuter des méthodes à privilégier pour éliminer les obstacles.

Calendrier : Tout au long de l'année

Engagement : Continuer à veiller à ce que tous les contrats futurs de renouvellement d'un bail passés avec une tierce partie comprennent des dispositions assurant que les locaux sont sans obstacle.

Mesure à prendre : Examiner tous les baux pour s'assurer qu'ils respectent les exigences prévues dans la LPHO.

Calendrier : Tout au long de l'année

Engagement : Continuer de tenir compte de l'accessibilité dans les programmes d'immobilisations financés par le gouvernement, conformément aux lignes directrices sur l'aménagement sans obstacle.

Mesure à prendre : Si nous construisons une nouvelle installation ou effectuons des travaux de rénovation à grande échelle dans des bâtiments que le gouvernement loue ou qui lui appartiennent, nous nous engageons à mettre en œuvre les *normes d'aménagement sans obstacle* de la SIO pour les installations du gouvernement.

Calendrier : Tout au long de l'année

Lois et règlements

Engagement : Effectuer un examen interne de la *Loi sur les régies des services publics du Nord*, de la *Loi de 2004 sur la Société d'émission d'obligations de développement du Nord de l'Ontario et des Mines* et de la *Loi sur la Commission de transport Ontario Northland* pour s'assurer qu'elles utilisent un langage approprié à l'égard des personnes handicapées et pour repérer les programmes établis par les lois qui pourraient avoir une incidence sur ces personnes.

Mesure à prendre : Passer en revue les lois à l'aide d'un ensemble générique de lignes directrices.

Calendrier : D'ici le 30 septembre 2006

Renseignements

Les questions et les commentaires sur le plan d'accessibilité du ministère sont toujours les bienvenus. Veuillez communiquer avec :

Renseignements généraux : (705) 564-7444

Numéro ATS : 1 866 349-1388

Sans frais : 1 877 817-6636

Courriel : http://www.mndm.gov.on.ca/mndm/Feedback_f.asp

Site Web du ministère : http://www.mndm.gov.on.ca/MNDM/DEFAULT_f.asp

Consulter le site Web d'Accessibilité Ontario du ministère des Services sociaux et communautaires, à l'adresse : http://www.mcss.gov.on.ca/accessibility/indexf.html. Le site promeut l'amélioration de l'accessibilité, et offre des ressources et des renseignements destinés à faire de l'Ontario une province accessible.

Pour commander gratuitement un exemplaire du plan d'accessibilité sur support de substitution, adressez-vous à :
Publications Ontario
880, rue Bay, Toronto (Ontario) M7A 1N8
Téléphone : 416 326-5300
Autres régions, sauf Ottawa, composer sans frais le 1 800 668-9938
À Ottawa, composer le (613) 238-3630 ou, sans frais, le 1 800 268-8758
Service ATS : 1 800 268-7095

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario

ISSN 1708-3869

This document is available in English.